



Les Mesneux

Flash Info mars 2013

Informations concernant les travaux

La dernière phase de l'aménagement sécuritaire du village va commencer
lundi 25 mars à 8h du matin.

Cette phase de travaux va démarrer par :

- la place de la mairie,
- la rue de Reims jusqu'à la rue de Bezannes (au STOP),
- la rue de Jouy-lès-Reims (de l'impasse de la Petite Barbarie à la Place).

Ces zones de travaux ne seront pas carrossables.

La circulation se fera par la rue d'Entre Deux Villes, avec un feu tricolore pour la partie la plus étroite.

Exemples d'itinéraires :

- ▶ En venant de Tinquex, suivre rue de Reims puis rue de Bezannes et rue d'Entre Deux Villes
- ▶ En venant de Villedommange, suivre rue de Villedommange, rue d'Entre Deux Villes, rue de Bezannes, sortie Les Mesneux par rue de Reims.
- ▶ En venant de Jouy-lès-Reims, suivre rue de Jouy, rue des Lorraines, rue de Villedommange, rue d'Entre Deux Villes, rue de Bezannes...

La mairie, l'école, l'agence postale, la salle des fêtes **seront** accessibles en voiture par la rue des Coutures, la rue de l'Église. Ne pas stationner aux endroits gênants.

Le ramassage scolaire se fera près du salon de coiffure (voir schéma au verso).

La ruelle de Bezannes sera autorisée aux riverains de la rue de Reims.

La durée de ces travaux sera d'environ 3 à 4 mois.

SYCOMORE :

Les ordures ménagères dans la rue de Reims, la place de la Mairie, ne seront pas collectées au porte-à-porte. Des bennes collectives seront disposées à l'angle de la rue de Bezannes et de la rue de Reims, près du local poubelle de la salle des fêtes et face au salon de coiffure.

Dans ces bennes, ne déposez que des ordures ménagères.



